



Déclaration officielle

Extraits du discours du ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, devant le Forum national sur la politique étrangère, Montréal (Québec), le 22 janvier 1999.

Le programme du Canada pour un Conseil de sécurité de l'ONU renouvelé

Le Canada a siégé pour la dernière fois au Conseil de sécurité il y a 10 ans [1989-1990]. Le contexte mondial dans lequel celui-ci mène ses activités, les membres qu'il représente et les défis qu'il doit relever sont passablement différents de ce qu'ils étaient il y a une décennie. Le Conseil doit surmonter des difficultés qui nuisent à sa crédibilité. Il est loin de s'acquitter de toutes les responsabilités que lui a confiées la communauté internationale.

Le Canada remplira son nouveau mandat [1999-2000] à un moment historique. Le Canada fera en sorte que le Conseil devienne une instance plus dynamique qui élargit ses priorités, renforce son leadership, accroît la transparence de ses activités, et est plus sensible aux préoccupations des membres de l'ONU.

Nous verrons à accroître la capacité du Conseil de faire face à de nouvelles menaces non traditionnelles pour la sécurité, tels les conflits ethniques, les mouvements massifs de réfugiés, le trafic illicite des armes légères, les violations flagrantes des droits de la personne, la mauvaise gestion des affaires publiques, les manquements à la primauté du droit et les privations abjectes imposées aux individus.

Par ailleurs, nous verrons à ce que les questions de sécurité humaine s'intègrent aux mesures et aux décisions prises par le Conseil. Nous pourrions également amener le Conseil à demander plus systématiquement l'opinion des organisations non gouvernementales et d'autres acteurs de la société civile, en prise directe avec la réalité, et à mettre à profit leurs compétences. Le Conseil pourrait utiliser plus activement les instruments servant à prévenir les conflits.

Pour jouer le rôle de chef de file, le Conseil doit être prêt à agir, rapidement. C'est pourquoi le Canada continue d'appuyer la création d'un état-major de mission à déploiement rapide. Cela permettra au Conseil d'établir rapidement une tête de pont pour une mission de paix des Nations Unies, de façon à accroître les chances que son intervention soit efficace et opportune.

Nous collaborerons avec d'autres membres du Conseil afin de trouver comment et quand il convient que le Conseil intervienne dans des conflits où il ne serait pas intervenu par le passé. ●—

Le partenariat Canada-Mexique fait peau neuve

La 13^e réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique qui a eu lieu du 17 au 19 février dernier, à Ottawa, a été considérée comme la plus réussie à ce jour.

Reflet de la relation de plus en plus dynamique qui unit les deux pays, cette réunion a rassemblé 17 ministres et secrétaires d'État canadiens et mexicains. La dernière réunion a porté sur de nouveaux secteurs tels le développement social, la culture, l'environnement et les affaires autochtones.

Les participants ont démontré leur intérêt à favoriser les échanges au sujet de l'élaboration et la mise en place de programmes de développement social et du marché du travail, de développement régional et de développement du capital humain.

Dans le secteur culturel, les deux pays ont convenu de collaborer à la promotion et à la préservation de la diversité culturelle et linguistique, chez eux et sur la scène internationale.

En ce qui a trait aux questions liées à l'environnement, ils se sont engagés à partager l'information, les techniques et les solutions relatives au changement du climat mondial, et d'aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs de manière durable.

Quant aux affaires autochtones, les participants ont publié une déclaration qui les engage à élaborer des projets mixtes de coopération, des échanges et d'autres initiatives. Cette décision contribuera à stimuler les liens économiques et culturels entre les groupes autochtones des deux pays. En outre, on a noté qu'une mission commerciale autochtone se rendrait au Mexique en avril, regroupant des leaders et des gens d'affaires autochtones canadiens dans le but de saisir de nouvelles occasions de coopération.

Le Mexique est en train de devenir un partenaire privilégié du Canada sur le plan des affaires hémisphériques. Le partenariat Canada-Mexique est très prometteur et continuera sans doute à prendre de l'ampleur assez rapidement. ●—

Pour une version intégrale du discours, veuillez visiter notre site Web au : www.dfait-maeci.gc.ca et cliquez sur « Publications », ou contactez le Service des relations avec les médias au (613) 995-1874.

Pour de plus amples renseignements sur le partenariat Canada-Mexique, veuillez consulter le site Web du MAECI (www.dfait-maeci.gc.ca).